



Ministère de la Culture.  
Direction nationale du projet  
Conservation de la biodiversité d'intérêt mondial  
et utilisation durable des services  
Ecosystémiques dans les parcs culturels en Algérie .  
AwardID-00061754 projetCID00078496  
N°: ...../DNP-UGP-BIODIV/MC/.....



إدارة الثقافة  
مديرية الوطنية للمشروع  
حفاظة على التنوع البيولوجي ذو الأهمية العالمية  
الاستعمال المستدام لخدمات  
نظمة البيئية في الحظائر الثقافية بالجزائر.  
AWARDID00061754 - PROJETCID 00078496  
م: ..... / م.و.م - م.و.م.م - التنوع البيولوجي / و.ث/.....

**AVIS A CONSULTATION NATIONALE  
N° 01/2021**

**04 FEV. 2021**

**BILAN DES ACTIONS SECTORIELLES COFINANCEES PAR L'ETAT DANS LE CADRE DU  
PPCA ET ACTUALISATION DU PLAN D'ENGAGEMENT DES SECTEURS (PES)**

**Durée de la consultation:** février 2021 – juin 2021

**Profil de l'équipe:**

- Socio économiste: 60 h/j;

**Contexte :**

Le projet Parcs Culturels Algériens (PPCA) a pour objectif global *de contribuer à gérer le système national de parcs culturels en Algérie, de manière à assurer la conservation de la biodiversité d'importance mondiale et l'utilisation durable des services écosystémiques*<sup>1</sup>.

Sous les résultats 6 et 7, le projet intervient afin de renforcer la gestion collaborative et l'écodéveloppement auprès des parcs culturels (PCs) du Tassili N'Ajjer et de l'Ahaggar. Ouvrant le dialogue au-delà des services techniques de l'état, le projet appuie le processus de décentralisation en cours, incitant les secteurs publics et privés à innover et à intégrer les meilleures pratiques qui se dessinent dans les initiatives de conservation et utilisation durable de la biodiversité et des écosystèmes.

Les accords de GC ont été renouvelés à la suite d'un processus consultatif et étendus, avec les partenaires locaux, pour les parcs culturels de l'Ahaggar et du Tassili<sup>2, 3</sup>.

<sup>1</sup> Document officiel de projet : Conservation de la biodiversité d'intérêt mondial et utilisation durable des services écosystémiques dans les parcs culturels en Algérie. PNUD/FEM – Ministère de la Culture, Algérie [Numéro projet: 78496 ; Award ID : 61754 ; PIMS : 4153]. La documentation pour la deuxième phase est consultable à l'adresse [http://www.thegef.org/gef/project\\_detail?projID=3952](http://www.thegef.org/gef/project_detail?projID=3952).

<sup>2</sup> PPCA. Compte rendu du processus de renouvellement de la démarche de gestion collaborative dans les sites prioritaires du parc culturel de l'Ahaggar. Mission de terrain Tamanrasset du 20 au 27 septembre 2019.

<sup>3</sup> PPCA. Compte rendu de l'atelier portant gestion collaborative dans le parc culturel de l'Ahaggar. Tamanrasset du 23 au 28 novembre 2019. DNP, 2019.



La mise en œuvre d'accords de gestion Collaborative (GC) est en cours dans les sites de Tihodaine, Meddak, Ihrir (PC du Tassili n'Ajjer) et de Taessa, Tefedest et Serkout (PC de l'Ahaggar). Une série d'actions pilotes sont en voie d'exécution, notamment en matière d'électrification solaire, pompes solaire, gestion pastorale, artisanat traditionnel du cuir, élevage de races locales, surveillance & suivi de la biodiversité et éducation environnementale.

En parallèle, le projet a contribué à développer un Plan d'Engagement des Secteurs (PES) au niveau des wilayas de Tamanrasset et d'Illizi. Ceci, afin de s'aligner avec les plans de développement locaux et comme base pour la mobilisation des cofinancements envisagés pour les activités d'écodéveloppement.

Les engagements financiers du gouvernement algérien dans la cadre du PPCA ont été atteints depuis l'année 2017. A ce jour, le cofinancement de \$38,078,137 octroyé par le gouvernement, dépasse de plus de 83% les engagements pris dans le cadre de la formulation du projet. Des fonds supplémentaires sont en train d'être octroyés par différents secteurs du gouvernement pour des initiatives de développement durable et de gestion collaborative dans les PCs.

Un exercice de suivi-évaluation, récemment mené en interne par l'équipe du projet, a permis d'analyser la pertinence et la cohérence de la démarche de gestion collaborative et écodéveloppement mise en œuvre dans le cadre du PPCA. La composition du programme de GC et l'ensemble des actions clés et opérations pilotes réalisées, a été passé en revue avec le concours d'une analyse AFOM (Atouts – Faiblesses – Opportunités – Menaces).

Une série de propositions ont été avancées en vue du renouvellement du programme de GC après la fin du cycle du projet, notamment en matière de renforcement des comités de suivi locaux, mutualisation des moyens d'intervention, utilisation des technologies de communication moderne et mise à point d'outils juridiques plus efficaces. Des ultérieures recommandations portent sur la réduction des risques associés avec la démarche, dérivant par exemple par des dynamiques de captation de ressources qui peuvent s'instaurer ou des carences dans la coordination intersectorielle.<sup>4</sup>

### **Objectifs de la consultation :**

- (i) Bilan détaillé des actions sectorielles cofinancées par l'Etat dans le cadre du PPCA, notamment en matière d'écodéveloppement au niveau des PCs du Tassili N'Ajjer et de l'Ahaggar ;
- (ii) Actualisation du plan d'engagement des secteurs (PES) pour optimiser la mobilisation des ressources techniques et financières après la fin du projet, dans le cadre des programmes d'écodéveloppement et des plans de gestion en voie d'élaboration pour les deux PCs.

### **Tâches et Responsabilités**

*Sous la supervision de l'UGC et des UGLs, et avec le concours du personnel des Offices (ingénieurs, techniciens, agents), et des partenaires locaux les prestations suivantes seront fournies :*

<sup>4</sup> PPCA. La démarche de gestion collaborative et écodéveloppement dans le cadre du projet. Document de synthèse. Par Ibrahim Hesses. Mars, 2020.



### Bilan des actions sectorielles cofinancées par l'Etat

- Actualisation et revue de toute la documentation et de l'ensemble des données en matière de budgétisation et de cofinancement de la deuxième phase du projet par le Gouvernement Algérien.
- Bilan physique et évaluation de l'impact des actions réalisées dans le cadre du cofinancement du projet, suivant la liste indicative et non exhaustive des priorités identifiées au niveau du document du projet (prodoc), du Plan d'Action pour la Biodiversité (PAB) pour les PCs du Tassili N'Ajjer et de l'Ahaggar et des autres documents et rapports techniques du projet :
  - Pastoralisme. Amélioration des pâturages, puits de parcours et retenues d'eau, valorisation des produits dérivés de l'élevage, etc.
  - Plantes Médicinales. Promotion de la culture, appui à l'exploitation durable, et à la commercialisation.
  - Agriculture. Mesures incitatives, soutien aux petites exploitations agricoles.
  - Energies alternatives. Démonstration de nouvelles technologies et appui à leur application sur une plus grande échelle.
  - Réhabilitation des sols. Plantation d'espèces d'arbres locales et application d'autres techniques de stabilisation et de la réhabilitation des sols.
  - Ecodéveloppement durable. Promotion d'activités génératrices de revenu compatibles avec la conservation et l'utilisation durable du patrimoine culturel et naturel de la région
  - Tourisme durable. Infrastructures et services pour la promotion d'un tourisme respectueux de l'environnement et de la culture locale.
  - etc...
- Mise en exergue des points forts et les faiblesses, évaluant l'efficacité des résultats par rapport aux investissements octroyés, ainsi que leur durabilité.

### Actualisation du plan d'engagement des secteurs (PES)

- Synthétiser les leçons clés et les meilleures pratiques afin de consolider et étendre les résultats, tenant compte des recentrages opérés pendant l'opérationnalisation du cofinancement gouvernemental pendant la mise en œuvre du PPCA.
- Réalisation d'une série de sessions d'information et d'échange à l'intention des différents secteurs impliqués aux niveaux central et locale.
- Préparation des documents informatifs sur le bilan des interventions effectuées et sur les interventions futures préconisées pour présentation/ transmission aux départements gouvernementaux concernés par le financement et la mise en œuvre des activités d'écodéveloppement durable dans la zone d'intervention du projet.
- Appui à la préparation, organisation et animation des deux ateliers de planification intersectorielle, auprès des wilayas d'Illizi et de Tamanrasset.
- Actualisation du Plan d'Engagement des Secteurs (PES) pour la mobilisation des ressources techniques et financières au niveau des deux wilayas, après la fin du cycle du projet.

### Produits attendus :

- Note méthodologique sur la mise en œuvre des travaux, à soumettre pendant la phase initiale de la consultation, pour discussion et validation par la Direction Nationale du Projet (DNP).
- Rapport-bilan sur les actions sectorielles cofinancées par l'Etat dans le cadre du PPCA, intégrant des fiches d'information sur les propositions d'interventions futures préconisées en matière d'écodéveloppement.
- Actualisation des Plans d'Engagement des Secteurs (PES) pour la mobilisation des ressources techniques et financières au niveau des wilayas d'Illizi et de Tamanrasset après la fin du cycle du projet.

### Critères de Sélection :

#### Expert socio-économiste

- Titulaire d'un diplôme de niveau universitaire en sciences économiques ou disciplines connexes; une expérience d'au moins 15 ans est requise.
- Expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans la conception et la mise en œuvre de programmes d'écodéveloppement.
- Disponibilité à se déplacer à l'intérieur des parcs et à travailler sur le terrain souvent dans des conditions difficiles.

#### Dossier de candidature:

- ✓ Une lettre de motivation ;
- ✓ Un Curriculum Vitae actualisé ;
- ✓ Une photocopie des diplômes et attestations de travail ;
- ✓ Une photocopie de la carte d'identité.

Le dossier de candidature doit être déposé ou envoyé à l'adresse ci-après :

**Direction nationale du projet parcs culturels algériens, villa n° : 37 Lotissement SAIDOUN Mohamed Kouba Alger. E-mail : [anpca2019@gmail.com](mailto:anpca2019@gmail.com)**

Date de clôture des dossiers **15 jours** ouvrables à compter de la date de la première parution du présent avis d'appel sur les sites web du :

- Ministère de la Culture et du site web ([www.m-culture.gov.dz](http://www.m-culture.gov.dz)) ;
- Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ([www.mesrs.dz](http://www.mesrs.dz));
- Programme des Nations Unies pour le Développement ([www.dz.undp.org](http://www.dz.undp.org)) ;
- Projet des parcs culturels algériens ([www.ppca.dz](http://www.ppca.dz))

Les candidats seront présélectionnés sur dossier et invités pour un entretien avec un jury.

**NB** : Seuls les candidats retenus seront appelés.

**NB** : Les dossiers non sélectionnés ne seront pas retournés aux candidats.

**P/ le directeur, la coordonnatrice nationale du projet**



*Emmora Wafaa*  
المنسقة الوطنية للمشروع